
Sommaire

[Edito](#)

[Assises Nationales à La Plagne](#)

[Gasoil sur le goudron](#)

[Parole de fille - Bulletin d'alarme / Avis à la population motarde](#)

Edito

Voilà enfin l'occasion de remercier nos épouses, nos compagnes et nos ami(e)s pour leur compréhension et leur patience de supporter les absences de tous les membres actifs de notre antenne départementale.

Et du boulot, il y en a ! Les mois de mai et de juin ont été bien chargés.

Organisée un peu dans l'urgence, la manifestation du 20 mai n'a jamais autant fait parler de nous, les Motards en Colère, et ce n'est pas fini ! Cette fois, 40 villes se sont mobilisées.

Début juin, nous avons participé à des journées de sensibilisation à la sécurité routière au collège des Roseaux et au lycée Cassin, quoi de plus normal que des motards parlent des dangers en moto s'ils sont, en plus, Inspecteurs Départementaux de la Sécurité Routière.

Notre balade du 1er mai a beaucoup plu (plutôt de la grêle) et la visite de la citadelle de Bitche fut intéressante en découvertes historiques.

La balade organisée par l'ADAPEI fut une réussite avec près de cinquante motos et un temps magnifique (les veinards).

Quant aux Assises Nationales et l'Assemblée Générale de l'Assurance Mutuelle Des Motards (AMDM) à La Plagne, nous étions pas moins de 12 personnes à s'y rendre.

Notre site Internet est régulièrement mis à jour grâce au Choubard (il se reconnaîtra) et la nouvelle adresse est la suivante : www.ffmc67.free.fr.

L'été commence à peine avec son lot de plaies et de brûlures : nous prévenons encore les motards de s'équiper. Le short et le tee-shirt ne font pas partie de la panoplie du motard qui se respecte. La peau même halée ne vaut pas un cuir ni un jean ! Quand t'as plus de peau, t'as plus de moto.

Profitez de vos vacances, à la rentrée, d'autres actions attendent. Alors bonne route à toutes et à tous.

Antoine

[Retour Sommaire.](#)

ASSISES NATIONALES à La Plagne

Les assises nationales de la FFMC se sont tenues à la Plagne du 10 au 12 juin 2000 .

Les travaux commencent à 14 H 45 par le discours de bienvenue et la présentation du programme de ces 3 jours.

Un résumé rapide de la naissance de la FFMC en 1979, la création de la mutuelle en 1983 et du journal "Le Pavé dans la Mare" est effectué.

Puis vient le moment du rapport moral énoncé par Jacques MAGGIORI : 14 000 noms répertoriés dans 57 antennes .

Pas de nouvelles de la fédé des Vosges .

A noter que le Bureau National se déplace vers les structures.

La communication est importante par rapport à d'autres organisations ; elle s'effectue rapidement grâce notamment au "Bulletin de liaison" et à l'annuaire envoyés aux fédés, le Caillou pour les adhérents et Internet (ffmc.asso.fr) .

Mais les nombreuses revendications (TVA sur les accessoires de sécurité, prix des carburants, formation jeunesse etc...) adressées aux différents ministères concernés reçoivent rarement une réponse positive et rapide.

Le rapport financier (par Richard Renaut) montre que les finances de la FFMC nationale sont un peu dans le rouge.

La trésorerie présente un déficit de 15 000 Frs pour 1999 alors qu'il y avait 5 455 adhérents . Le taux de ré-adhésions n'est que de 48 % ; il faut rabioter partout .

L'augmentation de la cotisation proposée voici 2 ans aurait permis de juguler le déficit.

De nouveaux modes de financement doivent être trouvés.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés et 3 commissions sont mises en place (une "Actions, Actualités" et deux Développement & Financement).

Concernant le Développement & Financement , tous les débats tournent autour des questions suivantes: de combien doit-on augmenter la cotisation et dans quels délais, doit-on fixer une cotisation en fonction du nombre d'adhérents (les grosses antennes paieraient plus que les petites) uniformiser ou, au contraire moduler la cotisation pour les jeunes et les chômeurs -par exemple- ?

Toutefois une augmentation trop importante de la cotisation risque de faire diminuer le nombre d'adhérents et la plupart des fédés sont contre.

La création d'une coopérative d'achats en ligne d'objets estampillés FFMC avec proposition d'adhésion est évoquée.

Il est remarqué aussi de nombreux manifestants par rapport au nombre d'adhérents, toutefois beaucoup de motards ne connaissent pas la FFMC.

En l'état actuel le débat s'enlise, l'hypothèse d'un audit est soulevée, aussi il devient urgent de s'engager dans la voie du développement , de fidéliser.

L'assemblée générale du dimanche matin porte d'abord sur les travaux de la commission "Actions, Actualités" rapportés par Marie dite "Krypto" (fédé 54) .

Des idées applicables au niveau national sont énoncées : (manifs tournantes, présidence de la France dans l'UE le 1^{er}/07 et les futures élections municipales) de même qu'au niveau local : (rencontres avec les élus, avoir 2 ou 3 IDSR efficaces , adhésion des motards aux automobiles clubs pour imposer leurs idées).

Des propositions de manifestations plus dures s'opposent au fait que l'on pourrait aussi montrer ses désapprobations sans embêter tout le monde.

En tout état de cause il faut faire preuve d'imagination pour être le plus médiatique possible.

S'en suit l'intervention du rapporteur de la Commission Juridique : concernant les infrastructures routières, il convient de travailler "au corps" les élus et responsables .

Dans certains départements les choses bougent concernant les points noirs, les revêtements anti-dérapant etc.

Il faut agir avant ou après l'accident auprès du responsable local .

Au royaume de la moto il existe aussi des professionnels véreux (mauvaises réparations, surfacturation) ; là aussi des interventions sont nécessaires. Les assurances ont du mal à se frotter aux manquements de l'administration et il est fait état de discriminations envers les motards .

Le flashage radar par l'arrière est désormais effectif.

La commission juridique a un rôle complémentaire des structures locales . Elle fonctionne bien grâce aux juristes mais vivote au niveau financement. Puis la parole est donnée aux deux rapporteurs de la commission développement, financement . Alain (fédé 52) intervient le premier avec de nombreuses propositions : vendre sur le Web, adhérer, s'abonner à Moto-Mag , former des militants pour parler tous d'une même voix, créer un établissement financier collecteur de fonds (avec des banques ?) et concernant la coopérative d'achat la FFMC 69 se propose de faire une étude de faisabilité.

Prévoir des affichages publicitaires, associer les assurés AMDM et FFMC, créer un nouvel

encart dans Moto Mag "La FFMC dans 20 ans", rechercher des subventions, embaucher un délégué fédéral et une secrétaire .

Enfin réorganiser le BN pour plus d'efficacité.

Le second rapporteur intervient avec des propositions sensiblement identiques, d'autres non citées plus haut : faire face aux frais fixes, faire payer les prestations juridiques . Le montant de l'adhésion doit couvrir le coût de l'adhérent évalué à 216 Frs actuellement .

La cotisation départementale à la fédé pourrait passer à 500 Frs.

Un membre du BN indique qu'une remise à niveau devient urgente et qu'il a du mal à gérer le nombre d'adhérents vu l'insuffisance d'effectifs à Montreuil. Un intervenant signale qu'il serait judicieux que les adhérents puissent bénéficier de remises sur les accessoires moto.

La réunion du dimanche après-midi permettra aux membres désignés pour participer aux travaux de l'AMDM de siéger tandis que les autres congressistes pourront tester leur machine dans les nombreux virages des routes alentours qui offrent de superbes paysages.

Les travaux du lundi matin clôtureront ces assises savoyardes . La plate forme (synthèse constituée par le BN à partir des cinq commissions régionales) a été refusée tout comme les autres propositions . Seule a été acceptée l'augmentation de la cotisation à 200 Frs avec la répartition suivante : 2/3 au national, 1/3 au local et la cotisation versée à la trésorerie nationale par chaque département qui passe de 350 Frs à 500 Frs.

Nous remercions encore une fois les fédés de Savoie et Isère pour leur accueil chaleureux.

Philippe V.

[Retour Sommaire.](#)

Gasoil sur le goudron... motard grognon.

Si l'on devait faire une triste analogie, je dirais que les réservoirs de gasoil sont à la route ce que l'Erika est aux côtes Bretonnes : une dangereuse pollution. Sauf qu'ici les victimes ne sont pas les oiseaux ou les poissons, mais un curieux animal, s'il en est, dénommé Motard.

Précisons un peu les faits et effets.

Prenons un réservoir, au hasard de camion, remplissons le de carburant de type gasoil jusqu'à ce que celui-ci affleure l'orifice de remplissage, puis partons sur la route.

Au premier virage ou rond point favorable notre amie la force centrifuge, qui nous fait tenir, nous motards, dans les virages, va ici propulser dans une magnifique gerbe le précieux carburant.

Si besoin est, rappelons que le gasoil un produit pétrolier particulièrement gras qui ne s'évapore pas, et qui, une fois incrusté au revêtement routier, n'attend que les premières gouttes de pluie pour refaire surface.

Nous avons donc un revêtement gras et une moto dont l'angle d'inclinaison en virage sera propice à ce que l'on appelle une sortie du cône de frottement, bref tu te casses la gueule sur une portion de goudron, légèrement plus foncée mais extrêmement glissante.

Bien sûr, on dira que le motard roulait trop vite, qu'il ne maîtrisait pas son engin... et on oubliera sans doute de signaler que dans ce virage du gasoil traînait...

Alors, au lieu de culpabiliser sans cesse le motard, il est peut être temps de responsabiliser les utilisateurs de véhicules diesel de tous poils pour que ces derniers arrêtent de remplir leur réservoir à ras la gueule.

Ils contribueront ainsi à la sécurité routière et feront en même temps des économies sur du carburant bêtement perdu.

Luc

[Retour Sommaire.](#)

Parole de fille

Bulletin d'alarme - Avis à la population motarde

Si les motards sont en colère, ce n'est décidément pas pour rien.

A travers des luttes, la motivation reste la même pour défendre la bonne cause. Les obstacles obstruant le parcours ne font que renforcer notre détermination.

Les sempiternelles doléances persistent elles aussi et ce jusqu'à obtention gain de cause, foi de Motards en Colère.

Ce tableau aux couleurs plutôt pâles, s'assombrit davantage encore quand il est fait état du triste bilan des accidents constatés. En Meurthe et Moselle, entre février et mai, 13 motards ont trouvé la mort : perte de contrôle, dépassement, choc avec un tiers ou cause indéterminée.

Au regard des faits, certains penseront que seuls les motards sont responsables de leurs tristes sorts.

Chaque jour ou presque des victimes « fleurissent » et noircissent le paysage. A quand la fin du massacre !?! Si on parle encore souvent des taxes et de la sécurité routière, un point à soulever ne serait sans doute pas négligeable : celui de la responsabilité à endosser par chacun d'entre nous.

Nous, motards et victimes potentielles que nous sommes. Responsabiliser et se responsabiliser soi même devrait être une de nos devises. Surveillons notre conduite. Foi de motarde, réagissons pour ne pas salir notre image et notre réputation !!!!!

Isabelle de Rehainviller (54)

[Retour Sommaire.](#)